

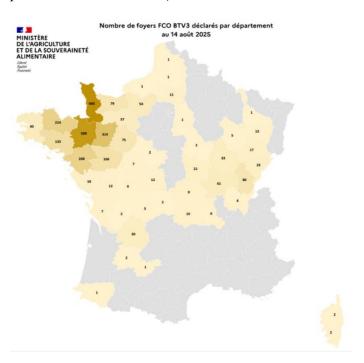
Note d'info GDS France – 18/08/2025 FCO - MHE

La saison vectorielle redémarre progressivement mais il faut préciser que les pics épidémiques FCO et MHE ont en général lieu au mois de septembre ; étant données les circulations virales antérieures enregistrées, la Corrèze sera probablement concernée par une circulation importante de FCO3 cet automne et la Haute Corrèze par une circulation importante de MHE. Les éleveurs ayant vacciné leur cheptel de souche contre ces maladies vont grandement limiter les pertes et les impacts sur la reproduction.

FCO Sérotype 3

Entre le 1^{er} juin et le 14 août 2025, 2 898 foyers de FCO, sérotype 3, ont été recensés en France. Entre le 5 août 2024 et le 1^{er} juin 2025, 10 813 foyers avaient été recensés.

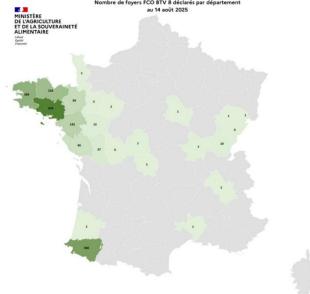
Les cartes ci-dessous présentent la répartition des foyers par département en France et les positivités PCR enregistrées par commune en Corrèze. (2 bovins et 3 ovins détectés dans 4 cheptels sur 4 communes depuis le 01/06/2025)





FCO Sérotype 8

La carte ci-dessous présente la répartition des foyers par département



Concernant le **BTV-8**, entre le 1^{er} juin et le 14 août 2025, 1 686 foyers de FCO, sérotype 8, ont été recensés en France dont certains dans la région (**Landes**, **Creuse**, **Vienne**, **Deux-Sèvres et Pyrénées Atlantiques** notamment). Entre le 5 août 2024 et le 1er juin 2025, 17 038 foyers avaient été recensés dans 73 départements.

Des positivités de PCR FCO sont enregistrées en Corrèze mais non déclarées comme foyer et non typées ; elles n'apparaissent donc pas à ce jour dans les cartes.



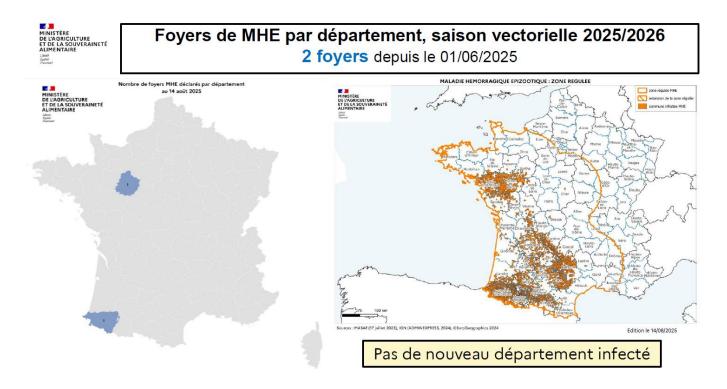
Vaccination FCO

MELCHIOR est le distributeur pour le laboratoire CZV qui a remporté le marché public ; il fournit les doses Etat des vaccins contre la FCO 1 et 8.

Pour le BTV8, des vaccins sont disponibles pour l'ensemble des cheptels d'ovins sur tout le territoire métropolitain (décision du 16/07/2025 définissant une nouvelle zone vaccinale contre la FCO sur le territoire métropolitain) en flaconnages de 100 et 252 ml.

<u>Pour le BTV-1</u>, seuls les ovins et les bovins du cordon sanitaire (Landes et Pyrénées Atlantiques en Nouvelle Aquitaine) sont éligibles pour les commandes dans Calypsovet en **flaconnages de 100 ml et 252 ml.**

MHE sérotype 8



Il n'y a pas de foyers de MHE détectés pour l'instant pour cette campagne en Corrèze ; les dossiers d'indemnisations FMSE pour la MHE 2024 ont été saisis par le GDS (83 demandes instruites pour un total de pertes de plus de 400 000€) ; le FMSE a accusé réception de l'ensemble des dossiers dans les délais fixés au 15/08/2025.